



## Conditions générales (CG) et indications supplémentaires

### Domaine d'application

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les inscriptions aux ateliers et aux évènements de l'Association.

Par son inscription, le/la participant.e reconnaît avoir pris connaissance des prix de l'atelier/de l'évènement, ainsi que des conditions générales et les accepte dans leur intégralité.

### Nombre de participant.e.s et déroulement

Afin d'assurer un parfait déroulement de nos ateliers/de nos évènements, l'Association fixe, pour chacun d'entre eux, un nombre minimal et un nombre maximal de participant.e.s, celui-ci peut être adapté si nécessaire. Les places seront attribuées dans l'ordre d'entrée des inscriptions (sous réserve de la réception du paiement, respectivement des frais dans le délai imparti).

En règle générale, si le nombre de participant.e.s est insuffisant, l'atelier/l'évènement n'aura pas lieu et le/la participant.e sera dispensé.e du paiement ou sera remboursé.e.

Si le nombre de participant.e.s est insuffisant, il peut arriver si cela s'avère judicieux qu'il se déroule quand même, sous réserve toutefois que les participant.e.s approuvent une augmentation du prix établi.

Toute autre prétention des participant.e.s, en particulier des demandes de dommages et intérêts en cas de modifications ou d'annulation est expressément exclue.

Si le nombre des participant.e.s dépasse le nombre maximum une liste d'attente sera établie. L'Association transmettra une confirmation de l'inscription sur la liste d'attente à la personne inscrite. Sitôt qu'une place se libèrera, l'attribution d'une place dans l'atelier désiré se fera dans l'ordre des inscriptions.

Si la liste d'attente est suffisamment longue un atelier supplémentaire pourra être organisé.

### Modification de l'organisation / programme / annulation

L'Association a le droit de ne pas organiser un atelier/un évènement si les moyens pour l'organiser ne sont pas tous réunis ou font défaut.

En outre l'Association se réserve le droit de reporter ou d'annuler tout atelier ou évènement en cas d'incapacité d'un.e intervenant.e à assumer l'atelier/l'évènement et qu'un.e remplaçant.e ne peut être engagé.e.

En cas d'annulation le/la participant.e a la possibilité soit de convenir avec l'Association de suivre un autre atelier/évènement, ou de demander le remboursement du montant total effectif déjà payé.

Si un atelier/un évènement doit être annulé ou reporté pour des raisons de force majeure notamment accident, maladie de l'intervenant.e, les participant.e.s sont informé.e.s dans les meilleurs délais, compte tenu des circonstances.

En cas d'empêchement l'intervenant.e peut fournir un.e remplaçant.e pour autant que les qualifications soient similaires et soit approuvé.e par le Comité.

Si un atelier/un évènement prévu ne peut avoir lieu pour des causes de force majeure, l'Association ne peut être tenue pour responsable.

### **Lieux des ateliers/des évènements**

Le lieu est indiqué pour chaque atelier ou évènement choisi.

L'Association se réserve le droit de transformer les ateliers et les évènements en présentiel par une visioconférence aux mêmes conditions si la réalisation de l'atelier/de l'évènement en présentiel ne peut pas être maintenue, par exemple en cas de force majeure ou pour d'autres raisons.

### **Prestations / supports des ateliers / évènements**

Les descriptifs des différents ateliers/évènements contiennent l'ensemble des informations de type organisationnel tels que la durée, les coûts, les objectifs à atteindre, les contenus, les groupes cibles, les conditions d'admission. Les frais de cours incluent le matériel et les supports de cours, pour autant que le contraire ne soit pas explicitement mentionné.

Les frais de déplacement, de repas et d'hébergement sont à la charge du participant/de la participante.

### **Inscriptions et modalité de paiement :**

Les paiements se font directement après réception de la confirmation de participation, sur laquelle les coordonnées bancaires sont indiquées. Inscrivez l'atelier/l'évènement choisi sur la rubrique – Informations complémentaires du bordereau de paiement.

### Exclusion d'un cours

L'Association se réserve le droit d'exclure un.e ou plusieurs participant.e.s dans les cas suivants : exclusion due au non-paiement ou comportement inacceptable (insultes, agression, dégradation volontaire de matériel, etc.).

En cas d'exclusion les coûts payés ne seront pas restitués.

### Conditions d'annulation

#### Date d'annulation de l'inscription

Jusqu'à 6 semaines avant l'atelier/l'évènement :

Entre 5 et à 3 semaines avant l'atelier/l'évènement :

À partir de 3 semaines avant l'atelier/l'évènement :

#### Frais d'annulation

CHF 15/€ 10.-contribution aux frais administratifs

50% du prix

aucune dispense de paiement ni remboursement de frais

Les frais d'annulation ne s'appliquent pas si un.e remplaçant.e est fourni ou si un.e participant.e de la liste d'attente prend la place devenue vacante.

### Retard de paiement

Un retard de paiement de la part de la participante / du participant entraîne un report de la réservation de la place de l'atelier/de l'évènement sur une autre session ou de l'exclusion.

### Responsabilité de l'Association

L'Association exclut toute responsabilité en cas de dommages subis par le/la participant.e lors des ateliers/des évènements qu'elle organise et anime.

### Responsabilité du participant / de la participante

Le/la participant.e s'engage à utiliser avec soin tous les moyens auxiliaires mis à sa disposition par l'Association ou l'intervenant.e. Il/elle est tenu.e de réparer entièrement les dommages qu'il/elle pourrait avoir causés par négligence ou intentionnellement. Il/elle doit disposer d'une assurance responsabilité civile le couvrant pour ce type de cas.

### Modification des prix des ateliers / des évènements et des conditions générales

L'Association se réserve le droit de modifier les prix de ses services, ainsi que ses Conditions Générales, en tout temps et sans préavis. Il appartient au/à la participant.e de vérifier régulièrement les CG en vigueur.

---

**Association Lichen Scléreux**

[www.lichensclereux.ch](http://www.lichensclereux.ch), [www.lichensclereux.fr](http://www.lichensclereux.fr)

[www.lichensclerosus.ch](http://www.lichensclerosus.ch), [www.verein-lichensclerosus.de](http://www.verein-lichensclerosus.de), [www.vulvodynie.ch](http://www.vulvodynie.ch)

Secrétariat : Association Lichen Scléreux, Bleicheweg 6, CH-5605 Dottikon

### **Protection des données**

Sous réserve des dispositions contraires des présentes CG, L'Association reconnaît la confidentialité des informations que la/le participante lui communique lors de son inscription et s'engage à ne pas divulguer ces informations à des tiers.

### **Droit applicable**

Les présentes Conditions Générales sont soumises au droit suisse.

Juillet 2022

---

#### **Association Lichen Scléreux**

[www.lichensclereux.ch](http://www.lichensclereux.ch), [www.lichensclereux.fr](http://www.lichensclereux.fr)  
[www.lichensclerosus.ch](http://www.lichensclerosus.ch), [www.verein-lichensclerosus.de](http://www.verein-lichensclerosus.de), [www.vulvodynie.ch](http://www.vulvodynie.ch)

Secrétariat : Association Lichen Scléreux, Bleicheweg 6, CH-5605 Dottikon